

N	Modification envisagée
1	Evolution du zonage UC2p vers UE2p
2	Evolution du zonage UA3 vers UE3 Un nouvel élément de paysage à Guipel
3	Evolution du zonage UE3 vers UE1
4	Evolution du zonage UE3 vers UE2
5	Evolution du zonage UA4 vers UA2
6	Evolution du zonage UG vers UE2
7	Evolution du zonage UG vers UE2
8	Evolution du zonage 1AUA3 vers 1AUG OAP N°4 : secteur d'activités et d'équipements
9	Evolution du zonage UG vers UC1
10	Evolution du zonage sur le secteur Route du Meuble
11	Suppression de l'emplacement réserve FNS-1
12	Création des nouveaux emplacements réservés GA-7, GA-8 et GA-9
13	Création d'un nouvel emplacement réservé MEL-16 Un nouvel élément de paysage à Melesse
14	Déplacement de l'emplacement réservé ER-LMZ 5
15	Suppression de l'emplacement réservé SAA-4 et SAA-6
16	Suppression de l'emplacement réservé SAA-9
17	Modification de l'emprise de l'emplacement réservé SAA-1
18	Modification de l'emprise de l'emplacement réservé SAA-2
19	Création d'un nouvel emplacement réservé à Saint Médard sur Ille
20	Suppression du secteur de constructibilité limitée Modification de l'emprise de l'emplacement réservé GA-4 OAP N°2 : Secteur rue Jean Morin
21	Suppression du secteur de constructibilité limitée Un nouvel élément de paysage à Saint Germain sur Ille OAP N°2 : Rue de la scierie
22	Modification du périmètre de l'OAP N°9 et de l'OAP N°11
23	Modification du périmètre de l'OAP N°6 à Sens de Bretagne
24	Modification d'un « secteur de diversité commerciale : linéaire commercial »
25	Instauration d'un nouveau « secteur de diversité commerciale : linéaire commercial »
26	Identification d'un bâti d'intérêt architectural
27	Un nouvel espace boisé classé
28	Un nouvel élément de paysage à Gahard
29	Bâti d'intérêt architectural désigné - La Haie Douette
30	Modification bâti d'intérêt architectural désigné - Les Marettes
31	Bâti d'intérêt architectural désigné - La Prévotais
32	Bâti d'intérêt architectural désigné - Saint Georges
33	Bâti d'intérêt architectural désigné - Le Bois Renault
34	Bâti d'intérêt architectural désigné - Montaillé
35	Bâti d'intérêt architectural désigné - Le Bas Fourfan
36	Bâti d'intérêt architectural désigné - Le Haut Fourfan
37	Bâti d'intérêt architectural désigné - La Gorge
38	Bâti d'intérêt architectural désigné - Le Petit Gahil
39	Bâti d'intérêt architectural désigné - Les Quatre Chênes
40	Bâti d'intérêt architectural désigné - La Hamonais
41	Bâti d'intérêt architectural désigné - La Bellème

N	Modification envisagée
42	Bâti d'intérêt architectural désigné - La Thiaudière
43	Bâti d'intérêt architectural désigné - Le Mézeray
44	Bâti d'intérêt architectural désigné - La Bédorais
45	Bâti d'intérêt architectural désigné - Le Bois Neuf
46	Modification bâti d'intérêt architectural désigné - Guillac
47	OAP N°2 : Prairie Madame
48	OAP N°5 : Le pré du long
49	OAP N°2 : Les secteurs La Fontaine et La Beauvairie
50	OAP N°5 : L'îlot Centre Ouest
51	OAP N°7 : Rue de Montreuil
52	OAP N°10 : Centre-ville Est
53	OAP N°3 : Secteur Gare
54	OAP N°6 : Rue Beaumanoir et rue de Ph. De Volvire
55	OAP Route du Meuble - Cap Malo
56	Ouverture de la zone 2AUE
57	Ouverture de la zone 2AUE
58	Ouverture de la zone 2AUE
59	Ouverture de la zone 2AUE
60	Ouverture de la zone 2AUG
61	Ouverture de la zone 2AUA
62	Ouverture de la zone 2AUE